

INFORMATIONS MUNICIPALES

Mars 2021

Blason pour Saint-Julien-Lès-Montbéliard

Le sondage réalisé courant janvier donne les résultats suivants :

N° Blason	Nombre de votes
1	5
2	6
3	1
5	2
6	3
9	22
10	5
11	8
Total	52



Quelques variantes ont été étudiées pour mettre la fontaine en perspective.

3 propositions ont été présentées au Conseil Municipal, qui s'est prononcé pour conserver le blason N°9 d'origine, avec la fontaine de couleur noire.

Le blason définitif est composé de 4 parties :

- Trois ramures de cerf symbole des Wurtemberg,
- Deux bars de la principauté de Montbéliard,
- Le temple de St Julien,
- La fontaine de St Julien.



La commission Information inscrira le blason auprès de la commission nationale d'héraldique.

Le Conseil Municipal remercie M. Serge Luniaud pour le travail de recherche et la réalisation des nombreuses propositions afin de répondre aux souhaits des habitants et de la commission.

Commission Environnement

La commission Environnement vous invite à participer à une matinée de travail pour le ramassage des déchets aux abords du village, chemins, et accès routiers, samedi 20 mars à 9h30. Détails en pièce jointe à ce bulletin.

Marché du Soir

La candidature de St Julien a été envoyée à PMA pour une participation un vendredi soir fin aout ou courant septembre.

Contrôles routiers

À la suite nombreuses réclamations des habitants vis-à-vis de la vitesse des véhicules qui traversent le village, et autres comportements inappropriés au volant, des contrôles seront faits ponctuellement dans le village, particulièrement aux heures de fortes circulations dont les heures d'entrée et sortie d'école.

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Point R

Les travaux de Génie civil sont en cours pour réaliser un enrobé béton.

Quant à l'installation d'un conteneur pour la récupération des Biodéchets, notre Agglomération PMA a annoncé un report de son installation en milieu d'année.

Travaux – Enfouissement des réseaux secs de la Grande Rue (entre le N° 17 et le carrefour du tilleul)

Les travaux étaient à l'arrêt pendant la période hivernale.

Les prestataires en charge des travaux électriques et travaux de câblage télécom ont été relancés pour finaliser les installations rapidement.

Nuisances Sonores

Avec le retour des beaux jours, nous passons beaucoup de temps dehors, voici un rappel des règles à respecter dans notre village.

L'utilisation d'outils ou d'appareils causant une gêne sonore pour le voisinage (tondeuses, perceuses, ou autres...) est soumise à un arrêté préfectoral en date du 19 avril 2005, complété par l'arrêté communal du 7 Juillet 2005, stipulant que l'utilisation de ces appareils est autorisée aux jours et heures suivantes :

- Du lundi au vendredi.....8h30-12h00.....14h00-19h30
- Le samedi.....9h00-12h00.....15h00-19h30
- Interdite le dimanche et les jours fériés

Et toujours pour votre information– Application VIVRE ICI pour smartphone et tablette

L'application « VIVRE ICI » vous permet de recevoir des informations diffusées par la mairie en temps réel comme par exemple :

- problèmes sanitaires, coupures d'eau ou d'électricité, de route barrée, d'eau impropre...
- consignes concernant canicule ou sécheresse, d'alertes météo
- informations pratiques - collecte des ordures ménagères, animations et manifestations locales...



Cette application ne collecte pas de données personnelles et est simple à installer. Après avoir téléchargé l'application, renseignez la commune de résidence « Saint-Julien-les-Montbéliard » lors de votre première connexion.

Rappel - Ouverture du secrétariat de mairie pendant la crise sanitaire

Veuillez privilégier les échanges par téléphone ou mail. Si vous devez vous rendre en mairie, appelez d'abord la secrétaire pour prendre rendez-vous.

Vous pouvez également laisser un message à tout moment sur le téléphone ou à l'adresse du secrétariat :

- Tél 03 81 93 43 85
- Adresse mail : secretariat@saint-julien-les-montbeliard.fr

La permanence du maire reste assurée le samedi matin de 9H30 à 11H00.